



**HAL**  
open science

# Littératures francophones et formation des enseignants de FLE

Nadja Maillard-de La Corte Gomez

► **To cite this version:**

Nadja Maillard-de La Corte Gomez. Littératures francophones et formation des enseignants de FLE. Éditer et enseigner les littératures francophones, 2015, Paris, France. pp.97-115. hal-01911938

**HAL Id: hal-01911938**

**<https://hal.science/hal-01911938>**

Submitted on 3 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Nadja MAILLARD**

**«Littératures francophones et formation des enseignants de FLE», in : J. Kilanga éd. *Éditer et enseigner les littératures francophones*, Riveneuve éditions, 97-115.**

Quelle place tiennent les littératures francophones dans la formations des futurs enseignants de français langue étrangère à l'université française ? Quels objectifs leur sont assignés ? Au moment où ces futurs enseignants commencent leur formation, que connaissent-ils de ces littératures ? Quel rôle pensent-ils qu'elles puissent tenir dans leur pratique future ?

Ce sont ces différents points que nous souhaiterions examiner ici. En effet, alors qu'en France les littératures francophones sont marginalisées dans les programmes des licences et masters de lettres<sup>1</sup>, elles apparaissent régulièrement dans les cours des «parcours» ou «mention» FLE de licence, tout comme dans ceux des masters de didactique du FLE.

Dans un premier temps, nous nous interrogerons sur les raisons de cette présence des littératures francophones dans ces cours, qui pourrait sembler de prime abord inattendue, mais renvoie de fait à l'attention qui leur est portée depuis une quinzaine d'années dans le domaine de la didactique du FLE.

Dans un second temps, nous analyserons les réponses apportées par des étudiants de master FLE à l'université d'Angers à un questionnaire qui leur a été soumis, afin de mettre au jour leurs représentations vis-à-vis des littératures francophones. Sont-ils notamment sensibles à l'ouverture à la diversité culturelle et linguistique que représentent ces littératures ?

## **1. Les littératures dans les formations de didactique du FLE à l'université française**

### **1.1. Quelle place ?**

Nous avons mené en 2010/2011 une enquête systématique portant sur la place des littératures francophones dans les formations de didactique du FLE à l'université. Ces formations ont été mises en place à l'université française dès 1983, date à laquelle ont été

---

<sup>1</sup> De nombreux travaux analysent cette prépondérance de la littérature hexagonale dans les cursus de lettres à l'université française, par exemple Chaulet-Achour (2008) et Delas (2003). Ce dernier liste quelques-unes des universités où des formations et / où des centres de recherches témoignent d'un intérêt particulier pour les littératures francophones : Paris-Sorbonne, Paris XIII, Bordeaux III, Montpellier-III et Cergy Pontoise, ainsi que les Universités des Antilles Guyane et de la Réunion.

créées les maîtrises FLE (arrêté du 25 janvier 1983). Depuis leur engagement dans le système LMD, les formations comportent généralement aujourd'hui :

- des UE optionnelles au niveau licence (généralement dénommées « mentions » ou « parcours ») ;

- un master en 2 années (M1 et M2), qui peut dans certaines universités mutualiser un certain nombre de cours avec d'autres formations.

Si les maîtrises de français langue étrangère ont bénéficié d'un cadrage national, dont l'ancrage du côté des sciences du langage était très fort, jusqu'en 2002, les universités proposent aujourd'hui leurs propres maquettes de master. Nous avons mené l'analyse de descriptifs de formations accessible en ligne (plaquettes, brochures) et nous avons ainsi pu examiner les programmes de 42 universités.

L'analyse de cette offre met en évidence la place qu'y tiennent les enseignements relatifs à la littérature : ainsi, 35 université sur 42 proposent au moins 1 Unité d'enseignement (UE) abordant la littérature aux étudiants de FLE. Au total, nous avons noté la présence de 98 UE à contenu « littéraire » : 41 UE optionnelles, 54 obligatoires, 3 dont le statut n'est pas précisé.

Les littératures francophones y sont l'objet d'une attention toute particulière. 22 universités (sur 35 proposant des UE abordant la littérature) proposent au moins une UE abordant les littératures francophones. Celles-ci constituent pour tout ou partie le corpus de près d'un tiers des UE de littérature (33 UE sur 98). En effet, 15 sont exclusivement consacrées aux littératures francophones (au sens de : à l'exclusion des littératures hexagonales).<sup>2</sup> Les 18 autres leur sont consacrées partiellement, qu'elles abordent toutes les littératures de langue française (littérature hexagonale comprise)<sup>3</sup> ou qu'elles proposent d'autres découpages, par exemple : travail sur un corpus de contes, qui inclura des contes

---

<sup>2</sup> Par exemple le descriptif suivant : « *Littérature francophone*. Dans le cadre de ce cours, nous proposerons un panorama de la littérature francophone et nous nous concentrerons sur l'étude du thème « l'imaginaire de la ville » dans *La Civilisation, ma Mère !* (1972) de Driss Chraïbi (éd. Folio), *La Nuit sacrée* de Tahar Ben Jelloun (1987) (éd. Seuil) et *Femmes d'Alger dans leur appartement* (2002) d'Assia Djebar (éd. le Livre de Poche)» (Université de Poitiers).

<sup>3</sup> Par exemple : « *Initiation à la littérature française et francophone*. Cet enseignement est une mise à jour des connaissances en matière de littératures française et francophone et en analyse de textes littéraires. Sans perdre de vue une dimension historique et chronologique, on s'attachera aux différentes perspectives selon lesquelles auteurs, oeuvres et genre ont pris en compte et représenté l'altérité, l'ailleurs et l'étranger.»

maghrébins ou africains en français, ou encore découverte des littératures postcoloniales, francophones et anglophones).<sup>4</sup>

Les objectifs précis des UE sont plus ou moins faciles à repérer : certaines plaquettes donnent des descriptifs très détaillés, mentionnent la liste des textes au programme et donnent une bibliographie critique, d'autres ne donnent que le titre de l'UE. Malgré cette difficulté, on peut estimer que près de la moitié d'entre elles (une quinzaine) ne semble pas comporter de dimension didactique : elles abordent des questions littéraires, traitent de la traduction des textes, mais aucun lien n'est fait avec l'apprentissage du français. C'est notamment le cas d'un certain nombre de cours mutualisés avec d'autres formations.

L'autre moitié des UE semble en revanche s'interroger sur la place des littératures dans l'enseignement / apprentissage du français, ses finalités, ses modalités.<sup>5</sup> Parmi elles, toutes ne ciblent pas nécessairement exclusivement l'enseignement de la littérature en contexte FLE / FLS, et elles sont parfois communes à des formations pour des professeurs du primaire ou du secondaire. Deux angles d'approches des littératures francophones semblent privilégiés :

- Le premier met l'accent sur la langue. Ce corpus est associé à une réflexion sur les langues, les variations linguistiques au sein de la francophonie, le plurilinguisme, le rapport des écrivains à la langue française et leurs représentations relatives aux langues : autant de

---

<sup>4</sup> Par exemple : « *Anthropologie culturelle : Exploitation pédagogique du conte*. Ce cours qui pose le rapport enseignant-enseigné à partir de la rencontre de l'autre avec sa culture, ses façons de faire et de dire, ses traditions, son imaginaire... se déroule comme suit :

Présentation des différents concepts : Anthropologie, Ethnologie, Ethnographie, Culture  
Brève présentation des différents courants qui ont marqué l'évolution de cette discipline.  
Analyse critique d'un certain nombre de textes portant sur les traditions orales, la symbolique et sur l'exploitation pédagogique des contes par des professeurs de français.» (Université Paris 8)

<sup>5</sup> Par exemple : « *Didactique de la littérature française et des littératures francophones. /.../*

Contenu : le cours va se diviser en trois parties :

- Une première partie, définitoire : on se demandera par exemple ce que l'on peut entendre par « littérature française » et « littératures francophones ». Cela nous obligera à revenir sur les définitions toujours problématiques de la « littérature » et de la « francophonie ».

- Une seconde partie, sur la didactique : on reviendra ainsi rapidement sur la place de la « littérature » dans la tradition de l'enseignement du FLE. On se posera un certain nombre de questions, comme par exemple : quel est le sens de l'enseignement de la littérature en FLE ? Est-ce une valeur ajoutée ? Un luxe superflu ? Quelle place faire à la fameuse « subjectivité » supposée des lectures littéraires ? En quoi la didactique de la littérature en FLE diffère, ou pas, de la littérature en FLM ? Enseigner la littérature en FLE, est-ce enseigner une histoire littéraire ? Ou des textes ? Quels supports adopter ? Des extraits ? Des œuvres complètes ? Des manuels ?

La troisième partie, bienvenue à votre niveau, vous proposera donc une révision de cette fameuse « histoire littéraire » française et francophone, et la relecture de textes fondamentaux, pour le « plaisir du texte », bien sûr, mais aussi dans une orientation déjà didactique !» (Université Paris 3 - Sorbonne nouvelle).

thématiques qui entrent en résonance avec les enseignements de sociolinguistique traditionnellement présents dans ces masters.<sup>6</sup>

- Le second, qui est le plus représenté dans les descriptifs que nous avons examinés, adopte une approche culturelle et / ou interculturelle de ces littératures. Elles sont ainsi vues comme l'expression de faits d'ordre culturel et civilisationnel, ou bien comme «des formes littéraires de médiation entre deux, voire plusieurs univers culturels».<sup>7</sup>

## 1.2. Quelques explications possibles

Une enquête plus précise serait à mener pour retracer l'historique de ces formations, comprendre comment et pourquoi les littératures francophones ont pu y prendre place. Dans chaque cas ont probablement joué des contraintes locales (domaines de spécialité des enseignants intervenants, nécessité de mutualiser des cours avec d'autres diplômes...). On peut aussi penser que ces enseignements sont en quelque sorte un «strapontin» trouvé pour des littératures qui restent généralement minorées dans les formations de lettres.

Une explication moins circonstancielle est aussi à chercher dans l'intérêt dont témoigne depuis la fin des années 1990 la didactique du FLE pour la littérature en général, et pour les littératures francophones en particulier. Même si les manuels de langue généralistes restent encore assez timides sur la question, sont aujourd'hui disponibles pour les enseignants et les apprenants un certain nombre de ressources pédagogiques visant à

---

<sup>6</sup> Par exemple : «*Diglossie et littérature (option)*. Dans l'espace francophone la diglossie est de règle et elle constitue un des éléments centraux de l'appréhension spontanée ou savante des rapports entre la (les) langue(s) et les formes culturelles. Toute réflexion sur la culture et a fortiori toute intervention de type culturel doit donc prendre en compte ce paramètre. L'enseignement proposé visera à :-souligner l'importance culturelle des situations diglossiques ainsi que leur variété aussi bien sous l'aspect externe (les rapports entre les langues) que sous l'aspect interne (le plurilinguisme propre à chacun des espaces culturels) ;-analyser les facteurs de variation marquant l'appropriation du français et les relations qu'il entretient avec d'autres langues dans un espace donné ;Des outils propres à permettre aussi bien **l'analyse de l'imaginaire linguistique des acteurs sociaux que celle de la conscience linguistique des acteurs culturels et des écrivains seront proposés aux étudiants.**» (Université de Limoges)

<sup>7</sup> Par exemple : «*Littérature, FLE et interculturelité*. Ce cours aborde la littérature dans la perspective interculturelle aujourd'hui privilégiée en FLE. Nous présenterons les termes du débat contemporain autour de la notion de littérature francophone, puis nous analyserons des extraits d'œuvres francophones comme des formes littéraires de médiation entre deux, voire plusieurs univers culturels.» (Université Marc Bloch - Strasbourg)

aborder la francophonie et les littératures francophones en classe de FLE.<sup>8</sup> De nombreux travaux, qui accompagnent un véritable renouveau de la didactique du texte littéraire, s'intéressent tout particulièrement aux littératures francophones.

La revue professionnelle *Le Français dans le monde* témoigne elle aussi de cette attention portée aux littératures francophones, que ce soit à travers des réflexions plus théoriques (proposées dans des articles, notamment dans les numéros spéciaux «Recherches et Applications») mais aussi des fiches pédagogiques, ou encore des articles sur l'actualité littéraire.<sup>9</sup>

Sans prétendre à l'exhaustivité, on pourra par exemple mentionner ici quelques exemples :

- le numéro spécial *Recherches et Applications du Français dans le monde* de 2004 coordonné par A. Gohard-Radenkovic et intitulé «Altérité et identités dans les littératures de langue française» ;
- le numéro 343 de janvier-février 2006 du *Français dans le monde* dont la rubrique «Point didactique» est consacrée à «la littérature francophone par ceux qui la font» ;
- le volume de la collection «progressive» de CLE Internationale portant sur les littératures francophones (Blondeau et Allouache 2007) ;
- l'ouvrage de R. Berthelot (2011) intitulé : *Littératures francophones en classe de FLE. Pourquoi et comment les enseigner ?*

Comme nous l'avons analysé par ailleurs (Maillard 2013), les textes littéraires francophones y sont généralement envisagés comme des lieux privilégiés pour lire le dialogue et l'hybridation des langues et des cultures. Ainsi, N. Blondeau et F. Allouache, dans l'introduction qu'elles donnent à l'ouvrage *Littérature progressive de la francophonie* disent viser une «véritable poétique de la diversité», au sens qu'E. Glissant donne à ce terme : et soulignent en ces mots l'intérêt de leur démarche :

«Les textes des littératures francophones restent relativement peu étudiés dans l'école française. En tant que support d'apprentissage de langue, ils sont en général

---

<sup>8</sup> Pendant longtemps, la francophonie a été reléguée au second plan : l'enseignement du français langue étrangère étant centré sur la langue et la culture de l'hexagone. Un exemple probant est celui de la préface du volume 4 de la méthode Mauger, *La France et ses écrivains*, qui présente un choix de textes littéraires en français. Son auteur, M. Blancpain, s'il reconnaît l'existence et la qualité d'une production francophone, justifie en ces termes son exclusion de l'anthologie, qui se concentre sur la production hexagonale :

«Enfin, c'est avec un grand plaisir que nous aurions présenté dans ce livre quelques-uns des poètes et des prosateurs qui honorent aujourd'hui la langue française en Belgique, en Suisse, au Canada, dans l'île Maurice, dans la République Haïtienne. Il y a là de grands noms, de grandes oeuvres. Mais notre ouvrage étant consacré à la France et à ses écrivains, nous aurions eu scrupule à paraître annexer des auteurs qui doivent le meilleur de leur talent à eux-mêmes et au pays qui les a vus naître» (préface de : M. Bruèzière et G. Mauger, *Cours de langue et civilisation françaises, tome IV. La France et ses écrivains*, Hachette, 1957.

<sup>9</sup> À ce titre, des événements marquants dans l'actualité littéraire francophone amènent la revue à s'intéresser plus particulièrement à ces littératures, notamment l'«année de la francophonie» en 2006, le Prix Nobel de littérature accordé en 2008 à J.-M.-G. Le Clezio.

marginalisés, soit par ignorance, soit parce qu'ils sont suspectés de mobiliser un français qui s'écarte de la norme. /.../ Or les voix qu'ils expriment, leur singularité, leur manière d'aborder et d'interroger le monde sont autant de points de vue qui aident le lecteur à appréhender la complexité d'un univers désormais global, à se situer dans ce « tout monde » inclusif dont parle Glissant.» (Blondeau et Allouache 2007)

C'est encore sur cette l'ouverture au monde, à la diversité, à la pluralité linguistique et culturelle que représente la francophonie que J.-L. Joubert met l'accent dans un article publié dans *Le Français dans le monde* et intitulé «Enseigner les littératures francophones» :

«La confrontation aux écritures en français d'ailleurs possède une réelle vertu pédagogique. Elle permet de prendre conscience de la variabilité de la langue et de sa nécessaire tension entre l'exigence normatrice (qui seule assure l'intercompréhension) et la prolifération infinie des particularités (qui affirme l'identité par la langue. /.../ Ainsi les textes francophones ont l'immense mérite de conduire vers des lectures excentrées. Il obligent à sortir d'un point de vue ramassé sur sa propre culture. Ils donnent la preuve que les autres existent.» (Joubert 2006)

## **2. Les représentations d'étudiants de master FLE vis-à-vis des littératures francophones : une enquête menée au sein de l'université d'Angers**

Quelles répercussions sont susceptibles d'avoir ces propositions méthodologiques et pédagogiques sur le répertoire didactique des enseignants, dont elles sont une des ressources possibles ?

### **2.1. Etudier les RCS d'enseignants en formation**

Pour tenter de répondre à cette question, nous avons mené une enquête par questionnaire auprès d'étudiants de master FLE de l'université d'Angers, afin de savoir ce qu'ils connaissent des littératures francophones, et les objectifs qu'ils leur associaient dans leur future pratique enseignante.

Le questionnaire, volontairement court, se présentait ainsi :

1/ *Définissez les termes*

- *francophone, francophonie*

- *littérature(s) francophone(s)*

2/ *Que connaissez vous de la littérature francophone : quels sont les auteurs, les titres d'œuvres que vous connaissez ? que vous avez lus ?*

3/ *Selon vous, quel intérêt peut présenter la littérature francophone en classe de FLE ?*

Il s'agissait donc de faire le point sur le système de «Représentations, Croyances et Savoirs» de ces étudiants vis-à-vis des littératures francophones. Ces RCS sont définies par M. Cambra Giné comme :

«un ensemble de constructions mentales, phénomènes ou processus cognitifs organisés cognitivement, plus ou moins factuels, plus ou moins consensuels, plus ou moins teintés d'émotions et de valeurs, individuels, mais aussi socialement élaborés, partagés et transmis.» (Cambra Gine 2003 : 212)

Ces RCS sont pour les enseignants un «cadre de référence» et une «boîte à outils», qu'ils utilisent pour «aborder et maîtriser les situations de classe avec une base

instrumentale nécessaire et suffisante» (Cambra Gine 2003 : 212). Leur étude permet de comprendre ce qui en amont explique le comportement des enseignants. Elle peut «faire obstacle» ou «servir de point d'appui» (Jodelet 1994 : 66) au développement de pratiques, se reconfigurer à l'occasion de nouvelle expérience.

Dans le cas des étudiants de master qui ont répondu au questionnaire, leur expérience de l'enseignement était encore, pour la plupart d'entre eux, très limitée et le cours consacré aux littératures francophones qu'ils avaient décidé de suivre n'avait pas encore commencé. Leurs RCS ont donc été recueillies tout à fait en amont, afin de pouvoir les prendre en considération et d'envisager dans quelle mesure (et dans quelle direction) la formation pourrait les faire évoluer.

## **2.2. Le corpus recueilli**

Nous avons soumis, plusieurs années de suite, le questionnaire élaboré aux étudiants inscrits en master 1 «didactique des langues, Français langue étrangère, technologies éducatives» à l'Université d'Angers (parcours présentiel) et ayant choisi de suivre l'UE 14 «Littérature d'expression française et didactique des langues». Cet enseignement optionnel<sup>10</sup> (12h CM et 12h TD) est proposé au second semestre (les étudiants ont le choix entre ce cours et un autre, intitulé «Langues du monde»). Nous l'assurons depuis 2003 en partenariat avec M.-F. Chitour<sup>11</sup>, et seule depuis 2005.

Le questionnaire a été systématiquement proposé lors de la toute première heure de cours du semestre : il a été demandé aux étudiants de le remplir anonymement (sans document d'appui) et de le remettre à l'enseignante. Il a ensuite servi de base de discussion pour les premières activités du cours, qui amenaient justement les étudiants à réfléchir à la définition des littératures francophones (et aux problèmes posés par cette définition), et à leur rôle dans l'enseignement du FLE. 70 questionnaires ont ainsi été réunis.

On peut supposer que ces étudiants, puisqu'ils ont volontairement choisi cette option manifestent d'emblée une curiosité et une sensibilité plus grande que les autres à l'égard

---

<sup>10</sup> Son contenu est ainsi décrit dans la plaquette de présentation du master :

- Littérature et « littérarité »
- Le texte comme champ de signe
- La réception des textes
- Genres et typologies littéraires
- Outils d'analyse sémiotique et intertextuelle
- Le texte pour la classe (extraits et démarche d'interprétation)
- Découverte des textes littéraires écrits par des écrivains non francophones natifs
- Le choix d'une langue d'écriture
- Traces de la langue et culture d'origine
- Polyphonie littéraire
- Réception des textes

Nous travaillons essentiellement sur des corpus littéraires francophones (les aires géographiques abordées variant selon les années).

<sup>11</sup> Dont on peut souligner qu'elle a publié plusieurs travaux précisément consacrés à l'intérêt qu'offrent les littératures francophones dans l'enseignement / apprentissage du FLE, cf. bibliographie.



des littératures francophones.<sup>12</sup> Néanmoins, ils proviennent pour l'essentiel de licence de Lettres Langues et civilisation anglaise ou espagnole, ainsi que, dans une moindre mesure, de licence de Lettres modernes, et n'ont pas nécessairement (comme nous le verrons) de connaissance préalable très approfondie des littératures francophones.

### **2.3. Les littératures francophones : définition**

Les définitions données de «littérature(s) francophone(s)» évoquent plusieurs critères, que nous avons essayé de recenser. Le plus fréquemment évoqué est celui de la langue dans laquelle l'oeuvre envisagée est écrite. 45 réponses précisent qu'il s'agit d'oeuvres *écrites* en français, 4 précisent qu'il ne faut pas qu'elles soient traduites en français d'une autre langue.

5 étudiants mentionnent des sujets leur semblant caractéristiques des littératures francophones. Elles sont pour eux, visiblement, étroitement liées au contexte culturel dont elles émanent : elles peuvent ainsi traiter «d'un sujet qui touche un ou des pays francophones, la colonisation par exemple», décrire «la situation culturelle ou sociale d'un pays francophone». Ce sont des oeuvres «bi, pluri culturelle», dans lesquelles on retrouve «les particularités de chacune des cultures d'où viennent les auteurs». Elles sont le lieu d'une «expression culturelle autre que la culture française». L'une des réponses mentionne des «interrogations», des «doutes» qui peuvent être associés à cette évocation de plusieurs cultures (tout en précisant : «pas toujours»).

La définition des littératures francophones est aussi à chercher du côté du profil de l'auteur. La place du français dans son répertoire linguistique est mentionnée dans 20 réponses : l'auteur est un «francophone», qui parle français (6 réponses), pour qui le français n'est pas langue maternelle mais langue seconde (10 réponses). 4 réponses au contraire décrivent un auteur pour qui le français est éventuellement une langue maternelle. Le choix d'écrire en français est évoqué à 3 reprises (l'exemple de Beckett étant donné par l'un des trois), et 1 étudiant mentionne un auteur qui a été «contraint par les circonstances historiques à écrire en français». Quelques-uns apportent aussi des précisions sur un niveau / une pratique courante du français : il peut s'agir d'un auteur qui a «une maîtrise suffisante du français», ou bien qui «le parle, le pratique couramment» (4 réponses). Sa nationalité est fréquemment mentionnée : pour 3 étudiants il peut s'agir indifféremment d'auteurs français ou étrangers, alors que 14 précisent que les littératures francophones sont écrites par des auteurs «étrangers», «qui n'ont pas la nationalité française».

Sont aussi interrogées la ou les origines (pays, espace géographique, culture) des auteurs et / ou des oeuvres qu'ils produisent. Pour 6 étudiants, l'auteur vient d'un pays «francophone», où on parle le français. 13 viennent souligner que ce pays est

---

<sup>12</sup> Discussion : hésitation de certains étudiants pour choisir cette option, car : ne se sentent pas assez « littéraires » pour la prendre. L'option concurrente orientée sur les langues du monde recueille généralement plus d'inscrits.

nécessairement autre que la France (voire que la France métropolitaine). Certaines précisions sont parfois données : ce lieu d'origine doit avoir un lien historique (2), culturel (2) avec la France, voire être une de ses anciennes colonies (4). L'un des étudiants mentionne même que ce pays doit être un pays «non francophone».

Le lien entre les auteurs et cet espace géographique est variable : s'il correspond le plus souvent à leur pays d'origine, sont aussi mentionnés le lieu où ils vivent («des auteurs francophones vivant HORS de France»), ou bien où leurs oeuvres sont écrites (« une oeuvre écrite à l'extérieur de la France »).

Deux conceptions des «littératures francophones» se donnent à lire dans les questionnaires, celle qui apparaît le plus fréquemment correspond à une définition qui exclut les productions hexagonales. Une grande partie des réponses se base ainsi sur l'opposition entre littérature française et francophone(s), que ce soit le plus souvent pour exclure la littérature française (Ex : «on exclut la littérature française», «ce n'est pas la littérature française») ou plus rarement pour l'inclure dans le corpus ainsi envisagé (Ex : «littérature française comprise»). Cette définition inclusive est exprimée de manière explicite dans 6 questionnaires. De même, le statut du français dans le répertoire des auteurs est variables : il peut être, selon les réponses, langue seconde et / ou maternelle.

Une partie des réponses témoigne d'une certaine difficulté à définir ces littératures : dans 7 questionnaires, aucune définition n'est donnée. Les étudiants peuvent aussi faire part de leurs hésitations (par ex. : «je ne sais pas si cette définition sous entend que l'on ne parle pas de la littérature française mais de celle des autres pays francophones ou pas») ou bien donner des définitions contradictoires, ambiguës, à l'exemple de celles-ci : ensemble des oeuvres littéraires écrites par des auteurs francophones ayant pour langue maternelle le français – ex Senghor »; et : «je considère que la littérature francophone fait partie de la littérature française».

#### **2.4. Les littératures francophones : connaissance des auteurs, des oeuvres**

Que connaissent-ils, qu'ont-ils lu des littératures francophones ? La question posée était assez large, et il était bien précisé à l'oral au moment de la passation du questionnaire que les étudiants pouvaient mentionner un nom d'auteur ou un titre d'oeuvre dont ils avaient seulement entendu parler (par les médias ...) sans l'avoir nécessairement lu, voire fournir une référence incomplète (un titre sans le nom de l'auteur par ex.).

Malgré cela, 8 étudiants (sur 70) ne donnent aucune réponse. Deux autres soulignent très explicitement leur absence de connaissance dans le domaine et dénoncent le rôle négatif des institutions scolaire et universitaire, qui ne leur ont pas permis de découvrir ces littératures :

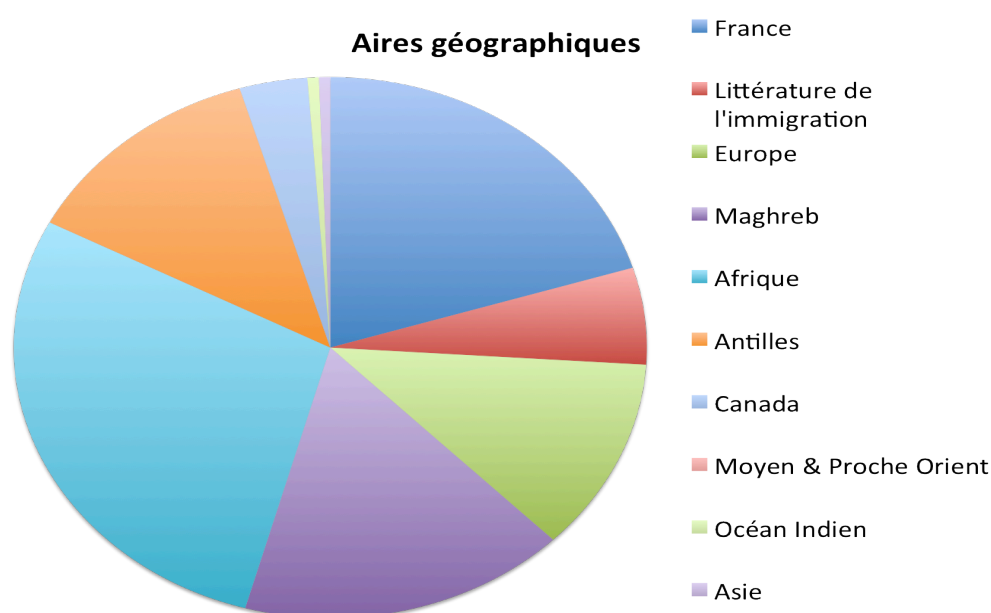
« Au risque de paraître ridicule ayant suivi moi-même des études de lettres modernes, je me trouve dans l'incapacité absolue de vous donner des auteurs ou des oeuvres francophones, n'ayant durant mon cursus scolaire jamais abordé ce domaine.»

« N'ayant été sensibilisée qu'à la littérature française du siècle dernier au collège et au lycée, je connais les œuvres littéraires des « grands auteurs » français /.../ mais je suis totalement inculte en matière de littérature autre que la littérature française »

De nombreuses références sont assez imprécises (8 sont même trop vagues pour qu'un auteur ou une oeuvre puisse être identifiés : «souvenirs vagues» dit un étudiant, «j'ai lu une oeuvre francophone d'une Québécoise mais je ne me souviens ni de son nom ni du titre de son oeuvre» dit un autre).

Et certaines réponses témoignent des difficultés à cerner les contours des littératures francophones. Sont ainsi mentionnés des auteurs non francophones comme Naguib Mahfouz, des oeuvres dont on peut penser que c'est le thème ou la localisation du contexte qui font que les étudiants les citent (*Le Lion* de J. Kessel, *La Goutte d'or* de M. Tournier), des textes qui ne sont pas à proprement parler littéraires (*Le Voile déchiré* de C. Ben Laden, *Je suis noir et je n'aime pas le manioc* de G. Kelman).

Les questionnaires permettent de recenser au total 188 mentions de noms d'auteurs et / ou titres d'œuvres connus ou lus (2,2 par étudiant), si on ne prend pas en compte les références trop imprécises et / ou non littéraires. La répartition géographique de ces références est représentée par le diagramme ci-dessous :

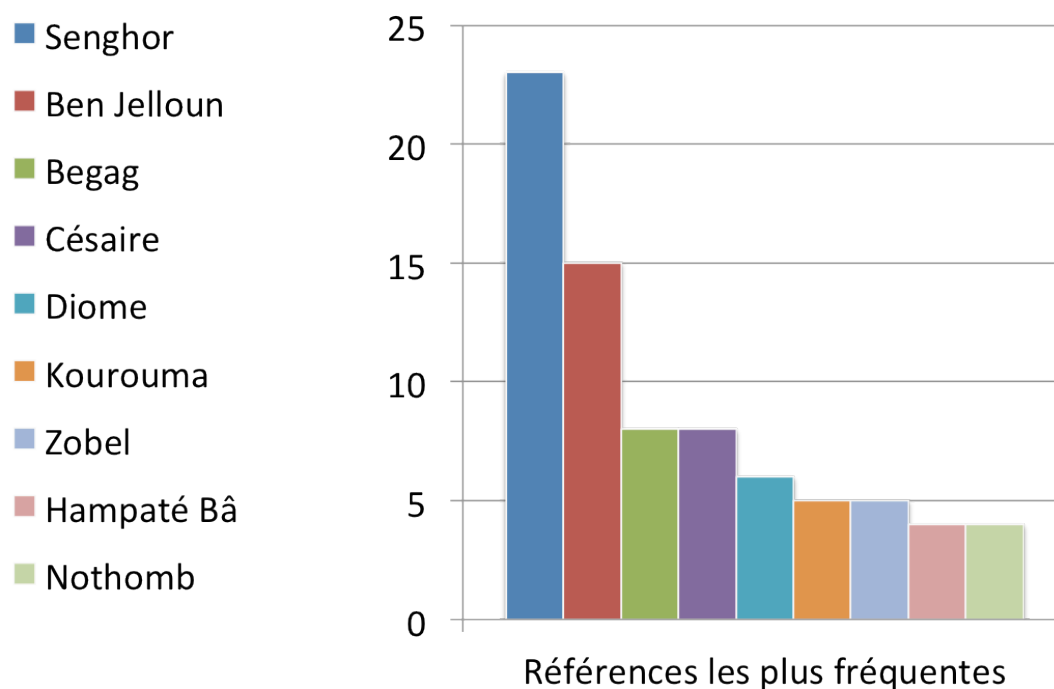


Les autres aires géographiques les plus représentées sont l'Afrique, le Maghreb, les Antilles et l'Europe.

88 noms d'auteurs sont cités. Une partie d'entre eux (33) appartient à la littérature française « métropolitaine » : leurs noms apparaissent généralement dans les questionnaires qui donnent une définition large, inclusive, des littératures francophones. Ceux-ci associent

d'ailleurs très rarement des références «non hexagonales» aux références «hexagonales» qu'ils mentionnent, littératures «francophone» devenant ici synonyme de littérature «française».

Parmi les 55 noms d'auteurs francophones mentionnés (au sens de «non hexagonaux»), 9 auteurs concentrent 50,3 % des références. Comme le montre le graphique ci-dessous, c'est L.S. Senghor qui est le plus souvent cité (24 mentions).



La présence de certains auteurs s'explique par le rôle de l'école, de l'université : les œuvres de L.-S. Senghor, A. Césaire, M. Condé, A. Chérid se retrouvent en effet dans les programmes, les manuels. Les questionnaires précisent d'ailleurs parfois que c'est dans ce contexte-là qu'ils ont été lus («Les Cahiers d'un retour au pays natal, d'A. Césaires, au lycée»).

D'autres références s'expliquent au contraire probablement par l'exposition médiatique forte de leurs auteurs et le succès rencontré par leurs œuvres : c'est par exemple le cas d'A. Begag (*Le Gône du Chaâba*), de G. Kelman (*Je suis noir et je ne mange pas de manioc*), de T. Ben Jelloun (*Le racisme expliqué à ma fille*), de F. Diome (*Le Ventre de l'Atlantique*), ou encore d'A. Nothomb (*Stupeur et tremblements*). Certains auteurs sont aussi connus via l'adaptation cinématographique de leur œuvre : un étudiant dit ainsi qu'il a « entendu parler du *Gône du Chaâba* lorsqu'il a été adapté au cinéma».

## 2.5. Littératures francophones en classe de FLE

Dans les réponses apportées par les étudiants, on retrouve les objectifs associés à la dimension linguistique, et ceux associés à la dimension culturelle et interculturelle que nous avons identifiés dans les descriptifs des cours que nous avons précédemment analysés.

### **- dimension linguistique, culturelle et interculturelle**

Ainsi, 28 réponses sur 70 mettent l'accent sur l'intérêt linguistique qu'offrent ces littératures. Il peut s'agir de faire découvrir la diffusion du français dans le monde en dehors de l'hexagone : «découvrir que le français est parlé et utilisé en dehors du territoire français», «montrer que le français n'est pas parlé qu'en France». Mais ce corpus offre aussi une ouverture aux différentes variétés du français : elles permettent de «découvrir les variétés de la langue française (vocabulaire)», «les richesses de la langue française, parlée différemment, avec différents accents, différentes expressions».

Les dimensions culturelles et interculturelles sont mentionnées dans 31 réponses. Parmi ces réponses, 5 évoquent plus particulièrement la transmission d'un patrimoine culturel et littéraire : «élargir l'horizon de la littérature française, sortir des classiques», «connaissance des auteurs ou des œuvres francophones») - conception qui reste donc minoritaire.

16 réponses envisagent l'étude d'œuvres francophones comme l'occasion d'apporter aux étudiants des connaissances civilisationnelles via la lecture des textes littéraires, dont la fonction se rapproche alors de documents authentiques, en prise avec un contexte culturel donné. On peut prendre pour exemple les réponses suivantes : « faire découvrir des cultures et pratiques culturelles différentes de celles pratiquées en France », « faire connaître sur un plan culturel et civilisationnel les pays où le français est parlé : vie quotidienne, politique », « dimension historique, anthropologique » « moyen de faire connaître la situation sociale ou politique des pays francophones ».

Dans 19 réponses, ce sont plutôt les multiples facettes de l'interculturel qui sont associées à la découverte des littératures francophones :

- l'accès à une pluralité de culture à travers une même langue («diversité des points de vue culturels dans une même langue», «donner un panorama multiculturel des francophones entre eux, d'une région à l'autre»);

- la question de la rencontre et du métissage des cultures («multi / interculturalité, problématique du mélange des cultures et de l'identité culturelle», «comment les cultures se mélangent dans la littérature»);

- jeu des points de vue et des représentations de soi et de l'autre («une manière de retrouver les relations entre leurs pays, leur culture et la France»);

- ouverture à l'autre et éducation à la tolérance («une ouverture vers l'autre, c'est l'honneur du FLE» «en découvrant que le français est cultivé ailleurs : une manière de rapprocher les peuples»).

### **- France / francophonie**

Les réponses apportées interrogent aussi le rapport de ces étudiants avec la francophonie : voient ils leur enseignement comme uniquement axé sur l'hexagone, ou bien sur la francophonie tout entière ?

57 réponses expriment l'idée que les littératures francophones constituent une ouverture vers d'autres horizons que la seule France hexagonale. Dans 20 questionnaires, on retrouve les termes «autre(s)» ou «autrement» : ces littératures permettent ainsi de rencontrer «d'autres littératures, formes du français» «d'autres pays que la France». Elles offrent aussi «une vision différente» font «aborder la langue de façon différente». Elles proposent «une diversité de points de vue culturels», font découvrir «les différentes variétés du français», ouvrent «sur le vaste monde», permettent d'«élargir l'horizon des apprenants». Elle donnent l'occasion de ne pas se «cantonner» à la France, de «montrer autre chose que la France et le français de France».

Néanmoins dans 14 réponses, les étudiants font un lien entre la découverte de la Francophonie et celle de la France, en permettant de «découvrir les relations entre la France et les pays francophones» : elles sont «une manière de retrouver les relations entre leurs pays, leur culture et la France», de «connaître l'histoire de France». Elles ouvrent aussi à une autre image de la culture française, en donnant à voir sa diversité interne, notamment l'immigration («un moyen de faire découvrir une culture française diversifiée»). Deux réponses envisagent même des démarches comparatives entre la France et autres pays : il s'agit alors de « montrer les différences culturelles entre les différents pays francophones », de tracer « des comparaisons entre la France et la francophonie».

3 étudiants soulignent même l'appartenance à la culture française de ce patrimoine (« les auteurs francophones connaissent bien la langue et la culture française », « ces auteurs font partie du patrimoine français », « c'est une partie intégrante de la France »).

Néanmoins, certains questionnaires indiquent, plus ou moins explicitement, que cette ouverture que représentent les littératures francophones reste exceptionnelle : la norme reste celle d'un enseignement ancré sur la France, la langue française hexagonale et il ne peut s'agir que d'échappées momentanées. On repère ainsi des positionnement énonciatifs qui montrent le franco-centrisme des étudiants («notre langue», «notre patrimoine littéraire») : la francophonie reste pour eux le lieu de l'altérité, de l'étranger.

5 réponses font même apparaître explicitement les réticences des étudiants. Même si l'étude de ces littératures est intéressante, elle ne peut être effectuée qu'après celle de la littérature française, et doit être réservée «à un niveau avancé» (par ex : «Il faut commencer par la découverte des apports de la civilisation française avant de vouloir envisager la découverte de la francophonie. On pourra ensuite comparer France / francophonie»).

Cette mise au second plan est justifiée par la nécessité d'établir des priorités de faire des choix. Un étudiant répond ainsi : «pourquoi pas» mais «d'après /sa/ propre expérience» il est difficile de trouver du temps pour cela : la littérature française est plus indispensable ».

Elle est aussi expliquée dans 2 réponses par les attentes (supposées et / ou constatées) des apprenants de FLE : un étudiant estime que les littératures francophones peuvent «ne pas faire l'unanimité du côté des apprenants parce qu'ils voudraient probablement plus du franco-français», un autre «doute que tous les apprenants soient intéressés» car ils «exigent d'apprendre et de travailler /uniquement/ des documents français».

On notera cependant les réponses apportées par deux autres étudiants, qui notent que les littératures francophones ne sont pas nécessairement pour leurs futurs apprenants le lieu d'une découverte de l'altérité, de l'inconnu. Le premier souligne que ce corpus « permet éventuellement de se rapprocher des étudiants qui peuvent avoir une culture proche de celles évoquée dans les oeuvres francophones». Le second prend l'exemple des littératures francophones des Caraïbes : pour lui «si on a un public hispanophone, anglophone, on pourra établir des liens avec les littératures des Caraïbes dans ces langues».

### **Conclusion**

Pour conclure, les littératures francophones, si elles restent marginales dans les enseignements de lettres à l'université française occupent en revanche une place qui n'est pas négligeable dans les formations destinées aux futurs enseignants de FLE, comme nous avons pu le constater en examinant les descriptifs de parcours FLE de licence et de master de didactique du FLE. Ce point, qui pourrait paraître étonnant au premier abord, renvoie à l'intérêt qui leur est porté dans le domaine de la didactique du FLE. Les littératures francophones sont ainsi envisagées comme des lieux de métissages linguistiques et culturels dont l'étude est susceptible d'être particulièrement intéressante pour de futurs enseignants de FLE, tout comme pour des apprenants de FLE.

L'enquête que nous avons menée auprès d'étudiants de master de didactique du FLE ayant choisi de suivre un cours consacré la didactique des littératures francophones témoigne d'une certaine appétence pour ces littérature, de la richesse et de la diversité des représentations à son encontre.

Mais elle met aussi au jour certaines interrogations, certaines tension : elle offre ainsi des pistes de réflexion pour la mise en place de formation de ces futurs enseignants. Tout d'abord, elle met au jour la relative méconnaissance de ces littératures et, partant, la place marginale donnée à la francophonie en amont dans l'institution scolaire et universitaire et ainsi que dans les médias. Elle porte aussi à s'interroger sur les limites inhérentes à l'enseignement de ces littératures à des étudiants pour qui les questionnements littéraires ne sont pas centraux. Les approches des littératures francophones envisagées ne risquent-elles pas de les instrumentaliser, de les prendre pour prétexte au développement de compétences

linguistiques, culturelles et interculturelles ? Enfin, les réponses apportées au questionnaire témoignent de représentations «franco-centrées» de la part de ces futurs enseignants : les littératures francophones sont essentiellement envisagées comme des échappées, momentanées et extra-ordinaire. Pourtant, selon les contextes, certaines littératures francophones sont, précisément, plus proches des apprenants que la littérature française. Et, surtout, n'est-ce pas la diversité de la francophonie que les futurs enseignants de FLE devront faire découvrir à leurs apprenants ?

Néanmoins, on ne peut que se réjouir de voir ces littératures enseignées : leur présence dans les parcours FLE de licence et les masters FLE reste l'occasion pour des centaines d'étudiants de les découvrir chaque année. On peut aussi penser que ces enseignants en formation, sensibilisés à la richesse de ces littératures, sauront à leur tour les diffuser auprès de leurs futurs apprenants.

## **BIBLIOGRAPHIE**

BERTHELOT, R. (2011). *Littératures francophones en classe de FLE. Pourquoi et comment les enseigner ?*, Paris, L'Harmattan.

BLONDEAU N. ALLOUACHE F. (2007). *Littérature progressive de la francophonie*, CLE International.

CAMBRA GINÉ, M. (2003). *Une approche ethnographique de la classe de langue*. Paris : Didier.

CHAULET-ACHOUR, C. (2008). «Les littératures francophones dans les universités algériennes et françaises. Enjeux et opacités» in : DEBLAINE, D., ABDELKADER, Y. et CHANCÉ, D. (dir.) (2008).

DELAS, D. (2003). «Francophone literary studies in France: analyses and reflections» *Yale French studies*, 103, p. 43-54.

DEBLAINE, D., ABDELKADER, Y. et CHANCÉ, D. (dir.) (2008). *Transmission et théorie des littératures francophones : diversité des espaces et des pratiques linguistiques. Actes du colloque international «Littératures, Langues et cultures francophones : espaces et enjeux de la transmission»*, Bordeaux, 5,6,7 avril 2006. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux ; Pointe-à-Pitre : Jasor.

GOHARD-RADENKOVIC, A. (dir.) (2004). *Le Français dans le monde. Recherches et applications : Altérité et identités dans les littératures de langue française*, juillet, n° spécial. Paris : Clé international.

JOUBERT, J.-L. (1999). "Notes sur la recherche concernant les littératures francophones"; In : *Littérature comparée et didactique du texte francophone*. Communications présentées au colloque "Orientations actuelles en littératures comparées :



bilan et perspectives didactiques”, Casablanca, 1996. Itinéraires et contacts de cultures, vol. 26, p. 67-72.

JOUBERT, J.-L. (2006). “Enseigner les littératures francophones”. *Le Français dans le monde*, n°343, janvier-février.

MAILLARD, N. (2013). *Le texte littéraire francophone, passeur de langues et de cultures*, thèse, Université d'Angers.

MAZAURIC, C. (2006). “Lire dans la langue autre : composer avec son autre ?”. In : DEMOUGIN, F. (dir.). *Lire dans la langue de l'autre : la littérature comme altérité radicale et les conséquences en didactique du français langue étrangère, maternelle ou de scolarisation*. Montpellier : Université Paul-Valéry, Montpellier 3. p.93-109.

NGALASSO-MWATHA, M. (éd.) (2007). *Littératures, savoirs et enseignement*. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux.